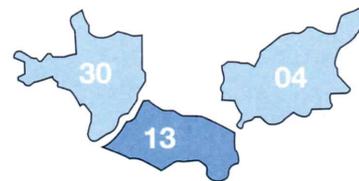


PROVENCE MÉDITERRANÉE AUDIT

Cabinet Jean AYEL & Associés

SOCIÉTÉ INSCRITE À L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'AIX-EN-PROVENCE - BASTIA
SARL AU CAPITAL DE 250.000 EUROS
RC MARSEILLE B 301 592 556



CEN PACA

CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

4 AVENUE MARCEL PAGNOL
IMMEUBLE L'ATRIUM ENTREE B
13100 AIX EN PROVENCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association CEN PACA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association CEN PACA à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

SIÈGE SOCIAL :

Immeuble "Le Galion"
15, bd Augustin Cieussa
13007 MARSEILLE
Tél. : 04 91 52 28 38
Fax : 04 91 31 40 69
prov.med.audit@wanadoo.fr

Immeuble "Le Jean Jaurès"
58 bis, avenue Jean Jaurès
30900 NIMES
Tél. : 04 66 64 08 32
Fax : 04 66 62 92 19
prov.med.audit.30@wanadoo.fr

Immeuble "Le Provençal"
22, allée de Provence
04100 MANOSQUE
Tél. : 04 92 72 19 52
Fax : 04 92 87 81 70
prov.med.audit04@wanadoo.fr



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- L'association s'est conformée aux règles et procédures en vigueur.
- La réalité et l'importance relative des événements enregistrés ont été traduites en comptabilité.
- L'information financière est conforme.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux Adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois

garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 31 Mai 2024

**Provence Méditerranée Audit
Commissaire aux Comptes
Représentée par Romain AYEL**

PROVENCE MEDITERRANEE AUDIT
Jean AYEL & Associés
S.A.R.L au capital de 250.000 €
Expert-Comptable - Commissaire aux Comptes
15, bd Augustin Cieusse - 13007 MARSEILLE
Tél. 04 91 52 28 38 - Fax 04 91 31 40 69
Mel : prov.med.audit@wanadoo.fr
Siret 301 592 556 00015

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Pages
- <i>Rapport de présentation</i>	1
- <i>Bilan actif-passif</i>	2 et 3
- <i>Compte de résultat</i>	4 et 5
- <i>Evaluation des contributions volontaires</i>	6
- <i>Détail bilan</i>	7 à 12
- <i>Détail Compte de résultat</i>	13 à 17
- <i>Annexe</i>	18 à 26

ABCIS

7 B Avenue Malacrida
Résidence Le Magnolia
13100 AIX EN PROVENCE
04.42.38.71.10

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Association CONSERVATOIRE ESPACES NATURELS PACA
4 AV MARCEL PAGNOL
IMMEUBLE L ATRIUM ENTREE B
13100 AIX EN PROVENCE

relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	13 848 238 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	597 423 Euros
- Résultat net comptable,	41 296 Euros

Fait à AIX EN PROVENCE
Le 22/04/2024

TOURNIER JULIE
COLLABORATRICE

TRIPOLI NOELLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	13 735	13 735	- 0	- 0		
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	3 872 005		3 872 005	3 871 405	600	0.02
	Constructions	89 654	3 672	85 982		85 982	
	Installations techniques Matériel et outillage	1 260 037	768 899	491 138	448 162	42 976	9.59
	Immobilisations corporelles en cours	1 716		1 716	41 811	- 40 095	- 95.90
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées	504		504	504			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	15 396		15 396	15 174	222	1.46	
Total I	5 253 048	786 306	4 466 742	4 377 056	89 686	2.05	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	4 820		4 820	4 832	- 12	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 188 010		4 188 010	4 209 592	- 21 582	- 0.51
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	4 048 609		4 048 609	3 570 007	478 602	13.41
	Valeurs mobilières de placement	58 057		58 057	57 433	623	1.09
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 074 702		1 074 702	1 088 128	- 13 426	- 1.23
Charges constatées d'avance (2)	7 300		7 300	5 247	2 053	39.13	
Total II	9 381 496		9 381 496	8 935 239	446 257	4.99	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	14 634 544	786 306	13 848 238	13 312 295	535 943	4.03	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	155 324		155 324			
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires	2 040 853		2 040 853			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau	536 654		504 147		32 506	6.45	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	41 296		32 506		8 790	27.04
	Situation nette (sous total)	2 774 126		2 732 830		41 296	1.51
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	1 727 019		1 772 933		- 45 915	- 2.59
	Provisions réglementées						
	Total I	4 501 145		4 505 764		- 4 619	- 0.10
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés	2 729 642		1 508 294		1 221 347	80.98
	Total II	2 729 642		1 508 294		1 221 347	80.98
PROVISIONS	Provisions pour risques	65 435		50 000		15 435	30.87
	Provisions pour charges						
	Total III	65 435		50 000		15 435	30.87
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	87 484		134 452		- 46 968	- 34.93
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	375 032		344 323		30 709	8.92
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	195 882		195 546		336	0.17
Instruments de trésorerie							
Produits constatés d'avance	5 893 619		6 573 917		- 680 298	- 10.35	
	Total IV	6 552 017		7 248 237		- 696 220	- 9.61
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	13 848 238		13 312 295		535 943	4.03

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

658 398 674 432

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	11 890		12 240		- 350	- 2. 86
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	9 599		32 598		- 22 999	- 70. 55
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	587 823		556 912		30 911	5. 55
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	3 446 873		2 496 558		950 315	38. 07
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels	33 925		44 129		- 10 204	- 23. 12
Mécénats	8 000		5 000		3 000	60. 00
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	45 038		59 138		- 14 100	- 23. 84
Utilisations des fonds dédiés	391 162		462 233		- 71 071	- 15. 38
Autres produits	421 587		205 450		216 137	105. 20
Total I	4 955 898		3 874 257		1 081 641	27. 92
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	5 614		4 934		680	13. 78
Variation de stock	12		184		- 172	- 93. 36
Autres achats et charges externes	715 540		725 739		- 10 198	- 1. 41
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	175 380		151 872		23 508	15. 48
Salaires et traitements	1 803 649		1 648 548		155 101	9. 41
Charges sociales	633 657		575 653		58 003	10. 08
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	129 619		95 904		33 715	35. 16
Dotations aux provisions	15 435				15 435	
Reports en fonds dédiés	1 495 851		663 783		832 068	125. 35
Autres charges	61		892		- 831	- 93. 20
Total II	4 974 818		3 867 509		1 107 309	28. 63
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	- 18 919		6 748		- 25 668	- 380. 35

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	11 752		3 285		8 466	257.70
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	11 752		3 285		8 466	257.70
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	3		17		- 14	- 82.36
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	3		17		- 14	- 82.36
2. Résultat financier (III-IV)	11 749		3 269		8 480	259.42
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	- 7 170		10 017		- 17 188	- 171.58
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	316		1 707		- 1 391	- 81.49
Sur opérations en capital	48 915		34 481		14 433	41.86
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	49 231		36 189		13 042	36.04
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	765		12 975		- 12 210	- 94.11
Sur opérations en capital			725		- 725	- 100.00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	765		13 700		- 12 935	- 94.42
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	48 466		22 489		25 977	115.51
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
Total des produits (I+III+V)	5 016 881		3 913 731		1 103 150	28.19
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	4 975 585		3 881 225		1 094 360	28.20
5. EXCEDENT OU DEFICIT	41 296		32 506		8 790	27.04

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature	79 791		81 668		- 1 877	- 2. 30
Prestations en nature	48 278		107 077		- 58 798	- 54. 91
Bénévolat	59 024		39 720		19 304	48. 60
TOTAL	187 093		228 465		- 41 371	- 18. 11
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens	79 791		81 668		- 1 877	- 2. 30
Prestations en nature	48 278		107 077		- 58 798	- 54. 91
Personnel bénévole	59 024		39 720		19 304	48. 60
TOTAL	187 093		228 465		- 41 371	- 18. 11

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	18
Permanence ou changement de méthodes	18
Informations générales complémentaires	18
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	20
Etat des amortissements	20
Tableau de variation des fonds propres	21
Tableau de variation des fonds dédiés	22
Etat des provisions	23
Etat des échéances des créances et des dettes	23
Evaluation des immobilisations corporelles	23
Evaluation des amortissements	24
Evaluation des matières et marchandises	24
Evaluation des créances et des dettes	24
Dépréciation des créances	24
Evaluation des valeurs mobilières de placement	24
Produits à recevoir	24
Charges à payer	25
Charges et produits constatés d'avance	25
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	25
Ventilation de l'effectif moyen	25
Valorisation des contributions volontaires	25
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	26

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 13 848 238.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 4 955 898.41 Euros et dégageant un excédent de 41 295.93 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Conformément à l'art 431-2 du règlement de l'ANC N° 2018-6, il est donné ci-après une **description de l'objet, des activités et des moyens mis en oeuvre par l'association.**

L'association a pour but :

- La protection et la conservation de la nature dans les départements la région Provence Alpes Côte d'Azur
- La maîtrise foncière et la maîtrise d'usage
- La connaissance scientifique des écosystèmes et des espèces sauvages
- La gestion et la mise en valeur de ses sites acquis ou reçus par l'association ou de ceux d'autres partenaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- L'information du public et la communication auprès des décideurs.

Son action est à vocation sociale, culturelle et scientifique.

Les moyens d'action de l'association sont :

- L'acquisition ou la location de sites naturels ayant un intérêt paysager, géologique, faunistique ou floristique
- La signature de conventions et la gestion de ces sites, ainsi que ceux bénéficiant d'une mesure de protection réglementaire (arrêté de protection, réserve naturelle...)
- Les études des espèces sauvages et des écosystèmes menées suivant deux axes : les activités naturalistes à buts scientifiques généraux ; et les études écologiques, faunistiques, floristiques et géologiques, les projets et les conseils de gestion de milieux naturels commandés par l'Etat, les collectivités publiques ou tous autres organismes publics ou privés. Elles sont acceptées après acceptation de principe du Conseil d'Administration ou du Bureau.
- Les sorties nature, publications, conférence.

Baux emphytéotiques

L'association bénéficie d'un bail à caractère emphytéotique, conformément aux dispositions de l'article L451-1 du code rural, pour un terrain situé sur la commune de La Verdière (Var) lieudit La Rabelle et moyennant une redevance annuelle de 0.15 euros.

Depuis le 05 décembre 2008, l'association bénéficie d'un bail à caractère emphytéotique, conformément aux dispositions de l'article L451-1 à L451-13 du code rural, pour un terrain situé sur la commune de Flassans sur Issole (Var) lieu dit Le lac de Redon et moyennant une redevance annuelle de 1 euros.

Depuis le 05 mai 2010, l'association bénéficie d'un bail emphytéotique, conformément aux dispositions de l'art L451-1 du code rural, pour un terrain situé sur la commune de Villard (Vaucluse) au lieu dit La Bruyere et moyennant une redevance annuelle de 1 euros.

Depuis le 11 décembre 2015, l'association bénéficie d'un bail à caractère emphytéotique, conformément aux dispositions de l'article L451-1 alinéa 2 du code rural, pour un terrain situé sur la commune de Callas (Var) Quartier la Garidelle et moyennant une redevance annuelle de 1 euros.

Depuis le 05 janvier 2018, l'association bénéficie d'un bail à caractère emphytéotique, conformément aux dispositions de l'article L451-1 alinéa 2 du code rural, pour un terrain situé sur la commune de Saint Vincent sur Jabron (Alpes de Haute Provence) sur diverses parcelles de terrain aux lieuxdits suivants : Redoutier, La Poustelle, La Regente, Combe belle et moyennant une redevance annuelle de 1 euros non recouvrable.

Depuis le 5 octobre 2022, l'association bénéficie d'un bail à caractère emphytéotique, conformément aux dispositions de l'article L451-1 alinéa 2 du code rural, pour un terrain situé sur la commune de Ste Maxime (Var) sur diverses parcelles de terrain aux lieuxdits suivants : Les Saquèdes (n°2987, 3991, 3993, 3995, 3996) moyennement une redevance annuelle de 1 euros non recouvrable.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	13 735		
Terrains	3 871 405		600
Constructions sur sol propre			89 654
Installations générales agencements aménagements divers	556 403		46 494
Matériel de transport	222 238		69 413
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	106 385		15 062
Emballages récupérables et divers	244 716		37 955
Immobilisations corporelles en cours			1 716
TOTAL	5 001 147		260 894
Autres participations	504		
Prêts, autres immobilisations financières	15 174		222
TOTAL	15 678		222
TOTAL GENERAL	5 030 560		261 116

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			13 735	13 735
Terrains			3 872 005	3 872 005
Constructions sur sol propre			89 654	89 654
Installations générales agencements aménagements divers			602 898	602 898
Matériel de transport		34 316	257 335	257 335
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		1 817	119 629	119 629
Emballages récupérables et divers		2 497	280 175	280 175
Immobilisations corporelles en cours			1 716	1 716
TOTAL		38 629	5 223 412	5 223 412
Autres participations			504	504
Prêts, autres immobilisations financières			15 396	15 396
TOTAL			15 900	15 900
TOTAL GENERAL		38 629	5 253 047	5 253 047

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	13 735			13 735
Constructions sur sol propre		3 672		3 672
Installations générales agencements aménagements divers	240 479	37 960		278 439
Matériel de transport	156 085	48 140	34 316	169 910
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82 382	14 176	1 817	94 741
Emballages récupérables et divers	202 632	25 672	2 497	225 806
TOTAL	681 578	129 619	38 629	772 567
TOTAL GENERAL	695 313	129 619	38 629	786 303

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	3 672				
Instal.générales agenc.aménag.divers	37 960				
Matériel de transport	48 140				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 176				
Emballages récupérables et divers	25 672				
TOTAL	129 619				
TOTAL GENERAL	129 619				

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	155 324				155 324
Fonds propres avec droit de reprise	2 040 853				2 040 853
Report à nouveau	504 147		32 506	- 0	536 654
Excédent ou déficit de l'exercice	32 506		8 790		41 296
Situation nette	2 732 830		41 296		2 774 126
Subventions d'investissement	1 772 933			45 914	1 727 019
TOTAL I	4 505 764		41 296	45 914	4 501 145

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	1 432 789		391 162		1 601 152	2 642 779	2 642 779
SUBVENTIONS	1 432 789		391 162		1 601 152	2 642 779	2 642 779
Contributions financières d'autres organismes	75 505				11 357	86 862	
DONS ACTIONS VERTES	62 193				7 057	69 250	
MECENAT	13 312				4 300	17 612	
TOTAL	1 508 294		391 162		1 612 509	2 729 641	2 642 779

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	50 000	15 435			65 435
TOTAL	50 000	15 435			65 435
TOTAL GENERAL	50 000	15 435			65 435
Dont dotations et reprises d'exploitation		15 435			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	15 396	- 0	15 396
Clients douteux ou litigieux	15 435	15 435	
Autres créances clients	4 172 575	4 172 575	
Personnel et comptes rattachés	2 581	2 581	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	262	262	
Divers état et autres collectivités publiques	3 973 011	3 973 011	
Débiteurs divers	72 755	72 755	
Charges constatées d'avance	7 300	7 300	
TOTAL	8 259 314	8 243 918	15 396
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	20 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	20 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	87 484	87 484		
Personnel et comptes rattachés	195 303	195 303		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	171 519	171 519		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 090	3 090		
Autres impôts taxes et assimilés	5 120	5 120		
Autres dettes	195 882	6 974	188 908	
Produits constatés d'avance	5 893 619	1 833 148	1 939 957	2 120 514
TOTAL	6 552 017	2 302 638	2 128 865	2 120 514

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériel d'observation	Linéaire	4 ans
Matériel agricole	Linéaire	4 ans
Installations générales	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Autres	Linéaire	10 ans
Museographie	Linéaire	20 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du dernier prix d'achat connu.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	18 547
Autres créances	4 035 401
Total	4 053 947

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 565
Dettes fiscales et sociales	245 923
Autres dettes	42
Total	268 531

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 300
Total	7 300
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	5 893 619
Total	5 893 619

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

L'association est dirigée par des administrateurs non rémunérés.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	12
Agents de maîtrise et techniciens	42
Total	54

Valorisation des contributions volontaires

Mise à disposition de locaux et personnel

La mairie de Saint Martin de Crau a mis à la disposition du CEN PACA, un bâtiment dit "la bergerie"

Saint Martin, qui abrite l'écomusée de La Crau, par convention en date du 11 décembre 1987. Cette mise à disposition des locaux, comprenant les frais d'électricité, d'eau et d'entretien a été évaluée à 79 971€. La mise à disposition de personnel a été évaluée à 41 227€. Le service de nettoyage s'élève à 7 061€.

La valorisation est fournie par la Mairie de Saint Martin de Crau.

Bénévolat

Pour la valorisation du bénévolat, nous avons choisi d'estimer le temps passé par nos bénévoles au niveau d'un technicien catégorie C - coefficient 285 de la convention collective de l'animation.

Le temps de bénévolat en 2023 est de 496 jours. Il est valorisé au taux journalier de 119€.

La valorisation du bénévolat s'élève à 59 024€ contre 39 720€ en 2022.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.